



Je suis à la recherche d'informations sur mes droits face aux huissiers

Par **camillemilou**, le **02/03/2013** à **20:56**

suite à un crédit à la consommation prêté en 2006, j'ai été confrontée à l'impossibilité de rembourser suite à une perte d'emploi, comme pour la plupart. j'ai tout d'abord été renvoyée auprès de Neuilly Contentieux, puis après avoir déménagé, j'ai arrêté de rembourser car je n'y arrivais plus. Depuis quelque temps, un autre huissier s'est mis à me menacer, si je ne suis pas payée pas 150€ par mois au minimum, je ferai saisir la carte grise de votre véhicule... par peur de me faire retirer mon véhicule, j'ai 3 enfants, j'en ai besoin, j'ai essayé de négocier mais sans résultats. Je tiens également à préciser qu'ils ont appelé chacun de mes parents afin de me retrouver, et là, je suis en attente de divorce, seule avec mes 3 enfants, sans ressources, et j'ai peur de ce qu'il va m'arriver!

J'ai pu lire que normalement, il y a forclosure après 2 ans, mais j'ai quand même payé récemment, mais je me suis également rendue compte d'un problème, je leur ai plusieurs fois demandé de recevoir par écrit l'échelonnement..., mais jamais reçu leur courrier malgré mes nombreuses demandes, je trouve aucuns courriers à leur nom!!

que dois-je faire, merci